

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOULEZAN

18 décembre 2018 à 20h30

L'an deux mil dix-huit et le dix-huit décembre à 20h30, le conseil municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Pierre LUCCHINI, maire.

Présents : Laurent MARIOGE, Denis MALAVAL, Martial BOURGEOIS, Sébastien COMPAN, Catherine GHERZOULI, Jacques JOUET, Jean-Claude PANICZ, Agnès PIC, Jocelyne PLAN, Sylviane TOMAS.

Absents: Yves LAYEZ, Catherine FAYOLLE, Arnaud ORTUNO, Isabelle THOUZELLIER.

Secrétaire : Agnès PIC.

ORDRE DU JOUR :

- Régie des amendes de police,
- Point sur les éoliennes,
- Travaux dans les logements communaux,
- Comptes rendus des réunions des divers syndicats,
- Questions diverses.

Lecture est faite du compte-rendu du conseil du 13 novembre 2018. Après approbation des membres du Conseil Municipal, l'ordre du jour est abordé.

1- Régie des amendes de police (Délibération 2018-39)

Monsieur le maire rappelle aux membres du Conseil que la commune a pour missions d'exécuter, dans la limite de ses attributions et sous son autorité, les tâches relevant de la compétence du Maire que celui-ci confie en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité et de la salubrité publiques.

Monsieur le Maire informe que les contraventions fixées dans l'article R48-1 du code de la procédure pénale peuvent être éteintes par le paiement d'une amende forfaitaire. Il propose donc de se charger de mettre en place ce dispositif en verbalisant le contrevenant par carte –lettre.

Les personnes habilitées à dresser les procès-verbaux seront le maire et ses adjoints.

Les montants suivants sont proposés :

- Déjections canines et dépôt sauvage d'ordures : 35 € (Contravention de 2ème classe majorée à 75 € si non acquittée dans les 45 jours),
- Stationnement gênant (notamment emplacement des transports publics, entrées d'immeubles): 35 € (contravention de 2ème classe majorée à 75 € si non acquittée dans les 45 jours)
- Stationnement dangereux (notamment places réservées aux handicapés, trottoirs): 135 € (contravention de 4ème classe majorée à 375 € si non acquittée dans les 45 jours)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le dispositif proposé.

Donne délégation au maire pour la création d'une régie spécifique des amendes de police et le choix du régisseur.

2- Point sur les éoliennes

Le projet éolien du Bois des Leins progresse. Les études environnementales seront achevées en mars 2019. Un rapport sera alors présenté aux divers organismes concernés (SDIS, DREAL, ...etc.) qui donneront leurs avis. Viendra ensuite le temps de l'enquête publique. Ensuite le Préfet accordera ou non le permis de construire.

Ces derniers jours, l'emplacement des cinq éoliennes a été définitivement arrêté.

3- Travaux dans les logements communaux

Logement situé 1 rue de l'Eglise : la salle de bain nécessitait des travaux de réfection. Le locataire a refait la douche et les faïences et a transmis la facture à la mairie.

Logement situé 3 chemin des Lens : il faudrait isoler les combles de cette habitation. L'agent technique ira les inspecter afin d'évaluer les travaux à entreprendre.

4- Comptes rendus des réunions des divers syndicats

Le Maire fait une synthèse de l'ambiance qui règne à l'Agglo de Nîmes. Les diverses réunions récentes (Conseil communautaire, commissions, ...etc.) montrent la scission entre l'Agglo et la ville de Nîmes.... Inquiétant !

Au syndicat Mixte Leins-Gardonnenque le règlement des crèches a été évoqué. Il devra évoluer pour permettre aux familles hors Syndicat de pouvoir placer leurs enfants sans être pénalisées pécuniairement si des places restent libres.

5- Questions diverses

Le Maire revient sur les différentes manifestations qui se sont déroulées en cette fin d'année et félicite toutes celles et ceux qui les ont organisées :

Décoration du village, Arbre de Noël, Concert à l'église, Téléthon, lotos,....

Les vœux à la population auront lieu le samedi 5 janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 22h00

LUCCHINI Pierre

MARIOGE Laurent

MALAVAL Denis

BOURGEOIS-Martial

COMPAN Sébastien

~~FAYOLLE Catherine~~

GHERZOULI Catherine

JOUET Jacques

~~LAYEZ Yves~~

~~ORTUNO Arnaud~~

PANICZ Jean-Claude

PIC Agnès

PLAN Jocelyne

~~THOUZELLIER Isabelle~~

TOMAS Sylviane